

Décision

Générale

colonial

Décision n° 157/DJ/CD portant délégation dans l'exercice des fonctions d'officier d'état-civil .

n° 157/DJ/CD

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

4 juillet 1975

Numéro JO

n° 17 du 10/09/1975

Date du numéro

10 septembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

M. Carbonnières ayant quitté définitivement le Territoire, l'article 2 de la décision n° 100/DJ /CD du 13 juin 1974 susvisée, est abrogé. M.Gloaguen Roger, premier adjoint par intérim au chef de District supplée d'office l'officier d'état-civil et les officiers d'état-civil délégués au cas où ils sont absents ou empêchés.